

Siège :  
Cavaillon

**EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

DEPARTEMENT  
DE VAUCLUSE

SEANCE DU 14 AVRIL 2011

~  
ARRONDISSEMENT D'APT

Nombre de  
membres : 27  
En exercice : 27  
Présents : 19  
Votants : 26

L'an deux mille onze et le quatorze avril, à dix neuf heures, les membres du Conseil de la Communauté de Communes Provence Luberon Durance, légalement convoqués le cinq avril deux mille onze, se sont réunis en nombre prescrit par la loi, à la Salle des Associations - Mairie des Taillades, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude BOUCHET.

N° 2011-04-  
29

**OBJET :**  
Colloque : "Et  
puis après...  
on sera grand  
- Art, culture  
et petite  
enfance" -  
Fixation des  
tarifs de  
participation et  
de repas.

**Etaient présents :**

M. ALQUIE Bernard — M. BARNAUD Claude — M. BOREL Félix — M. BOUCHET Edmond — M. BOUCHET Jean-Claude — M. COURTECUISSÉ Patrick — Mme DELONNETTE-ROMANO Valérie — Mme GEYLER Véronique — Mme GIRARD Nicole — Mme GONTHARD Sylviane — M. MOUNIER Christian — M. MOURIER Daniel — M. NECTOUX Philippe — Mme NEMROD- BONNAL Marie-Thérèse — Mme PAUL Joëlle — M. RAYNE Georges — M. SANNER André — Mme SERRE Josette — Mme SUEUR Mireille.

**Absents excusés ayant donné pouvoir :**

Mme BASSANELLI Magali ayant donné pouvoir à Mme DELONNETTE-ROMANO Valérie  
M. BENSI Jean-Claude ayant donné pouvoir à M. COURTECUISSÉ Patrick  
M. DAUDET Gérard ayant donné pouvoir à M. BOUCHET Jean-Claude  
M. LAZZARELLI Jean-François ayant donné pouvoir à M. ALQUIE Bernard  
M. LORELLO Patrice ayant donné pouvoir à Mme SUEUR Mireille  
M. PEYRARD Jean-Pierre ayant donné pouvoir à M. BOUCHET Edmond  
Mme STOYANOV Annie ayant donné pouvoir à M. RAYNE Georges

**Absents:**

M. BATOUX Philippe

**Secrétaire de séance :**

Mme DELONNETTE-ROMANO Valérie est élue secrétaire de séance.

- 
- Vu le Code Général des Collectivités territoriales;
  - Vu l'arrêté du Président n°2011/061 portant institution d'une régie de recettes pour le colloque « Art, culture et petite enfance »;

Dans le cadre de son projet éducatif global dans le domaine de la Petite Enfance, la Communauté de Communes a mis en place un travail partenarial autour des différentes pratiques culturelles au sein des établissements qu'il gère avec le concours des différents interlocuteurs culturels de la ville (scène nationale, conservatoire, musée, médiathèques, etc...).

Afin de valoriser cette pratique innovante, la CCPLD a organisé le 8 avril un colloque intitulé "ART, CULTURE et PETITE ENFANCE" dédié aux professionnels de la culture et de la Petite Enfance. La soirée était clôturée d'une intervention-débat menée par P.Ben Soussan pédopsychiatre, à laquelle parents et professionnels pouvaient participer.

Il convient de valider le montant de la participation au colloque fixée à 20 € ainsi que le prix du repas correspondant au tarif du prestataire à 15 €.

**Le Conseil Communautaire,  
Où le rapport ci-dessus,  
délibère, et  
par 26 voix, 0 contre, 0 abstention**

- **FIXE** le montant de la participation au colloque à 20 € ;
- **FIXE** le montant du prix du repas correspondant à 15 € ;
- **AUTORISE** Monsieur le Président, ou son représentant, à signer tout document se rapportant à cette décision.

Pour extrait conforme,  
Cavaillon, le 15 avril 2011



Le Président,

Pour le Président,  
et par délégation  
le Vice-Président  
Bernard ALQUIÉ

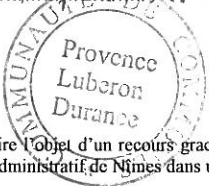
Jean-Claude BOUCHET

Certifié exécutoire

Compte tenu de la transmission en Préfecture le ..19/04/2011.. AR. 084 - 2484 00301 - 2011 04 14 - 2011 04 29 - DE

De la publication le ..19/04/2011..

Fait à Cavaillon, le ..19/04/2011..



Pour le Président,  
et par délégation  
le Vice-Président

Il est précisé que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de la Communauté de communes ou d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission au représentant de l'Etat.